

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-19-0611 du 12/04/2019**

Arrêté du 5 février 2019

ARRETE PORTANT AVANCEMENT D'ECHELON D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES  
FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte avancement d'échelon d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale.

Date d'application : 01/02/2019

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AVANCEMENT D'ÉCHELON D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AVANCEMENT D'ÉCHELON D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**ARRÊTÉ** portant avancement d'échelon d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,**

- VU La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, ensemble les textes qui les ont modifiés ou complétés ;
- VU Le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 modifié relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat ;
- VU Le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- VU Le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- VU Le décret n° 2017-1392 du 21 septembre 2017 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE :

**Article premier :** M. Marc FERDI inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale est promu à l'échelon supérieur de son grade dans les conditions ci-après indiquées :

Ancienne situation	Affectation	Direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris - Emploi administratif			
	Grade-Echelon	Date prise de rang	Date effet pécuniaire		INM
	Inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale 3 <sup>ème</sup> échelon	01/05/2016	01/01/2017		722
Nouvelle situation	Affectation	Direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris - Emploi administratif			
	Grade-Echelon	Echelon	Date prise de rang	Date effet pécuniaire	INM
	Inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale 4 <sup>ème</sup> échelon	4	01/02/2019	01/02/2019	750

**Article 2 :** Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 5 FÉVRIER 2019  
 POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
 L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	